

## Le rôle de la microfinance dans la réduction de la pauvreté: Cas de l'ANGEM de la wilaya de Tizi-Ouzou

Safia ZOURDANI  
Université Tizi-Ouzou

Benhalima AMMOUR  
l'Université d'Alger 3

### Résumé :

Cet article a pour objectif l'étude de la lutte contre la pauvreté à travers la microfinance et précisément l'ANGEM, et ce, en absorbant le chômage des jeunes de la Wilaya de Tizi-Ouzou (Grande Kabylie). L'actualité des débats sur cette problématique témoigne l'importance de l'intervention de l'Etat Algérien dans le cadre des politiques d'insertion économique. Mais, la présence de ce dispositif annoncée comme une opportunité de développement aboutit à des résultats mitigés. En nous basant sur une enquête sur le terrain, nous avons conclu l'impact du dispositif ANGEM sur la vie socioéconomique des bénéficiaires qui représentent la population fragilisée.

Mots clés : Microfinance, pauvreté, lutte contre la pauvreté.

### المُلخَص :

يهدف هذا المقال إلى دراسة ، محاربة الفقر من خلال تعزيز التمويل المصغر، وامتصاص البطالة بما في ذلك شباب ولاية تيزي وزو (منطقة القبائل). المناقشات الجارية بشأن مسألة محاربة الفقر تدل على أهمية تدخل الدولة الجزائرية في إطار سياسات الإدماج الاقتصادي. ولكن وجود هذا الجهاز وصف بأنها فرصة لتنمية القدرات أدى إلى نتائج متباينة. وبناء على دراسة ميدانية، استنتجنا تأثير جهاز القرض المصغر على الحياة الاجتماعية والاقتصادية للمستفيدين الذين يمثلون الشريحة الضعيفة من السكان. الكلمات الدالة: التمويل المصغر، الفقر، محاربة الفقر.

## **Introduction**

L'actualité plutôt que la nouveauté du débat sur l'intervention des autorités algériennes dans le secteur de la microfinance témoigne de la dimension stratégique accordée par les pouvoirs publics à la fois à cette intervention et à ses modalités comme point central de la politique de lutte contre la pauvreté. En effet, depuis quelques années, les pouvoirs publics ont affiché la ferme volonté de développer des dispositifs d'insertion économique (ANSEJ, CNAC et ANGEM). Cette volonté a déterminé l'ensemble des actions mises en œuvre en vue d'absorber le chômage et d'aider la population la plus démunie à sortir de la situation de l'extrême pauvreté.

Cependant, L'intervention de l'Etat par le biais de l'ANGEM, annoncée comme une opportunité de lutte contre la pauvreté au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-elle eu les effets escomptés ? Telle est la question à laquelle cet article se propose de répondre. Cet article comprend trois parties. La première traite de la problématique de la microfinance par le biais de l'ANGEM et le phénomène de la pauvreté au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou. La seconde présente la méthodologie de la recherche. La troisième développe les résultats de la recherche et leur interprétation.

L'Algérie a adopté le microcrédit à partir de l'année 1999, comme instrument de lutte contre la pauvreté par le biais de l'agence du développement social (ADS). Par ailleurs, cinq années après, une autre structure d'octroi de microcrédit à savoir l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) est mise en place.

- La problématique

La question centrale de cette problématique est : Quel rôle joue la microfinance dans la réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement et particulièrement dans la Wilaya de Tizi-Ouzou ?

- Les hypothèses

Pour répondre à la problématique posée précédemment, nous avons jugé utile démettre les hypothèses suivantes :

- L'hypothèse 1 : les bénéficiaires de microcrédits sont financièrement autonomes.

- L'hypothèse 2 : les bénéficiaires ciblés par l'ANGEM ne sont pas les plus pauvres.

- Les objectifs de l'étude

L'objectif de la présente étude consiste à :

□ Evaluer la littérature existante de l'impact de la microfinance sur la pauvreté, un défi considérable compte tenu des problèmes et de la controverse autour de l'évaluation de l'impact dans ce contexte ;

□ Savoir si les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui restent des défis majeurs à lever pour assurer le bien être des individus longtemps espéré sont atteint.

- La méthodologie de l'étude

La méthodologie de recherche adoptée est une approche descriptive analytique qui consiste à une prospection bibliographique et la collecte d'informations. Ainsi nous avons délimité les outils de l'étude à savoir une enquête sur le terrain basée sur un questionnaire adressé aux bénéficiaires du microcrédit dans la Wilaya de Tizi-Ouzou sur une période de deux mois environs à partir du 12/07/2016.

- Le plan de l'étude

Compte tenu des informations acquises sur le plan théorique et empirique, nous avons choisi de présenter ce travail sous forme de deux axes détaillés ci-dessous :

- L'axe 1 : l'approche théorique de la microfinance, la pauvreté et la lutte contre la pauvreté ;

- L'axe 2 : l'approche empirique de la microfinance et la lutte contre la pauvreté.

L'axe1 : L'approche théorique de la microfinance, la pauvreté et la lutte contre la pauvreté

### 1.1. Revue de la littérature sur la microfinance

Les services de microfinance fournissent un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel. Ils concernent en général les habitants pauvres des pays en voie de développement.

De façon plus générale, la microfinance se réfère à une vision du monde où le maximum de foyers pauvres ou assimilés peuvent avoir un accès permanent à une gamme de services financiers de grande qualité et adaptés à leurs besoins, incluant non seulement le crédit mais aussi l'épargne, l'assurance et les transferts de fonds. C'est ainsi que dans cette partie, nous analyserons en premier lieu l'origine de la microfinance, ensuite nous expliquerons les différents produits financiers offerts par les services de la microfinance.

La microfinance se définit par l'offre de services financiers épargne , crédit, assurance,... à destination des plus pauvres. Elle s'adresse à des personnes à faible revenu, n'ayant pas accès à des services financiers adaptés à leurs besoins et de se projeter dans l'avenir. Elle a

pris forme en tant que concept en Europe pour se propager à travers le monde et plus particulièrement en Afrique . L'origine asiatique est beaucoup plus récente, avec le Professeur Yunus du Bangladesh qui a défendu cette forme de crédit devant les grandes institutions financières internationales.

Dans les années 1970, avec la Grameen Bank Muhammad Yunus développe le micro crédit au Bangladesh et ouvre la voie à des nombreuses autres expériences menées dans le monde entier . Des institutions sont créées pour fournir aux pauvres des moyens de créer leur gagne-pain et les outils pour gérer les risques associés, c'est-à-dire les services financiers normaux qui sont proposés aux catégories plus riches. Il n'empêche que la Grameen a démontré que non seulement les pauvres remboursent leurs crédits, mais qu'ils peuvent payer des intérêts élevés et que l'institution peut donc couvrir ses propres coûts.

### 1.2. Les différents produits financiers de la microfinance

La microfinance, de manière générale, est une aide destinée aux personnes en situation de marginalisation financière, ou encore d'exclusion financière, c'est-à-dire tout individu qui ne peut plus vivre dans la société que la sienne parce qu'il subit un fort handicap de l'accès à l'usage de certains moyens de paiement ou règlement. C'est ainsi que différentes sortes de produits financiers adaptés a ces personnes ont vu le jour et qui sont : le micro crédit (micro crédit individuel et le micro crédit solidaire), l'épargne (l'épargne obligatoire, l'épargne à vue) et les nouveaux produits financiers (la micro assurance et le crédit habitat).

### 1.3. Généralités et notions de la pauvreté

Avant de parler sur le rôle que joue la microfinance dans la réduction de la pauvreté, il est important d'éclaircir ce qu'est réellement la pauvreté. De façon générale, il s'agit d'une situation de privation relative ou absolue, régulière ou non réversible. Mais c'est un terme complexe à définir et à mesurer, surtout qu'il existe plusieurs formes de pauvreté, et à donc plusieurs système de mesure. Le concept « pauvreté» se traduit en Grec par *aporia* qui signifie absence de chemin, situation de difficultés dans laquelle se trouve le pauvre .

Selon Michel Mollat, historien de moyen âge, « le pauvre est celui qui, de façon permanente, ou temporaire se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance, d'humiliation caractérisée par la privation des moyens, variables selon les époques et les sociétés, de puissance de considération sociale: argent, relation, influence, pouvoir, silence, qualification technique, honorabilité de naissance,

vigueur physique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelle. Vivant au jour le jour, il n'a aucune chance de se lever sans l'aide d'autrui. Une telle définition peut inclure tous les frustrés, tous les laissés pour compte, tous les asociaux, tous les marginaux» .

#### 1.4. Les différents types de pauvreté

On peut distinguer, plusieurs types d'approches de pauvreté qui peuvent être envisagées pour tenter de mieux cerner les aspects multidimensionnels de la pauvreté à savoir, pauvreté monétaire et pauvreté non monétaire.

#### 1.5. Le rôle de la microfinance dans la réduction de la pauvreté

Selon Maria OTERO , la microfinance dans les pays en voie de développement s'est révélée comme l'un des meilleurs outils de réduction de la pauvreté, de création d'emploi, de génération de revenus permanents et décents en fixant les populations très pauvres dans leurs localités autour des micros projets et micro entreprises réduisant l'exode rurale, l'émigration tout en contribuant ainsi au développement socio économique des PVD.

Ainsi c'est dans ce contexte que nous avons tout d'abord analyser dans un premier temps les phénomènes de la pauvreté en général à travers ses concepts et ses notions, avant d'expliquer le rôle que joue la microfinance dans la réduction de la pauvreté tout en traitant la relation entre la microfinance et la pauvreté sous l'angle de l'impact dans différents pays en voie de développement.

L'axe 2 : L'approche empirique de la microfinance et la lutte contre la pauvreté

La démarche méthodologique de notre travail consiste à l'élaboration d'une enquête sur un échantillon de 100 bénéficiaires ANGEM interrogés au niveau de quelques daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou, et ce, sur la base d'un questionnaire regroupant un ensemble de questions touchant les deux objectifs à la fois, la microfinance et la pauvreté. La population ciblée vise des bénéficiaires ayant déjà créé des activités, remboursé une partie ou la totalité du crédit pour déterminer l'impact du microcrédit sur leur vie quotidienne. L'enquête s'est ainsi étalée sur environ deux mois à partir du 12/07/2016.

#### 2.1. La présentation de l'aire d'études

La wilaya de Tizi-Ouzou doit son nom à l'abondance des genêts, arbrisseau épineux à fleurs jaune dans les environs de la ville. Elle est située dans la région de Kabylie en plein cœur du massif du Djurdjura. Elle se situe à 100 kilomètres de la capitale et à 80 kilomètres de l'aéroport international d'Alger. Elle est limitée au Sud par la wilaya

de Bouira, à l'Est par la wilaya de Bejaïa, à l'Ouest par la wilaya de Boumerdes et au nord par la mer méditerranée. Elle s'étend sur une superficie dominée par des ensembles montagneux, un potentiel agricole cultivable très faible (32%), une densité de population élevée et une ouverture sur la mer méditerranée par 85 Km de côte. Le Djurdjura, souvent considéré comme synonyme de Kabylie n'occupe en fait qu'une partie restreinte de la wilaya.

## 2.2. Les réalisations de l'ANGEM de Tizi-Ouzou

La lecture des chiffres de l'ANGEM montre que la demande des PNR/AMP est plus importante pour les femmes 81% que pour les hommes 19% dans tous les secteurs à l'exception du BTP tandis que pour le PNR/Projet, la demande est beaucoup plus importante pour les hommes 75% que pour les femmes 25%. Ceci est expliqué par le fait que la majorité des femmes préfère acheter un petit matériel et de la matière première pour investir leur savoir faire dans des micro-activités comme la couture, la coiffure, les gâteaux traditionnels, la pâtisserie, le tissage, la vannerie, la poterie, la bijouterie,...qui ne demande pas un financement lourd, de leur côté, les hommes sont orientés plutôt vers le matériel roulant tels que les véhicules de marques (Dacia mobile, Renault symbole,...), TPM tel que (les JMC), TPV tel que les fourgonnettes, transport ambulants fruits et légumes,...

## 2.3. La structure du questionnaire

Nous avons élaboré un questionnaire que nous avons remis pour un échantillon de bénéficiaires ANGEM touchant ainsi quelques daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou à savoir Boghni avec ces communes (Bounouh, Mechtras et Assi youcef), Maatkas (Khemiss Maatkas et souk el thenine), Ouadhias centre ville, Béni douala, béni yenni, Draa el mizan (Frikat), Draa ben khedda, Tizi gheniff (M'kira) et Tizi-Ouzou au centre ville, après traitement de données, nous avons retenus 100 bénéficiaires. Le questionnaire est composé d'un ensemble de questions permettant de disposer d'information nécessaires sur les bénéficiaires comme expliqué ci-dessous :

Plus de 46% de bénéficiaires entretenus sont de la daïra de Boghni, et ce, en raison de notre appartenance à cette région, nous nous sommes rapprochés de la cellule d'accompagnement au niveau de la daïra ou nous avons sollicité la représentante pour nous orienter sur les bénéficiaires pour pouvoir déceler les limites et les obstacles rencontrés par ces derniers.

## 2.4. L'analyse descriptive des données recueillies

A travers le portefeuille d'informations reçues, nous avons tenté de décortiquer la réponse pour chaque question posée en vue d'avoir une vision plus claire sur l'efficacité du dispositif ANGEM dans la lutte contre la pauvreté. A cet effet, nous avons tenté d'interpréter le résultat de chaque aspect comme suite :

Tableau N° 01 : présentation des bénéficiaires par genre

variables	nombre	Pourcentage%	cumul
<b>Femmes</b>	<b>53</b>	<b>53%</b>	<b>53</b>
<b>Hommes</b>	<b>47</b>	<b>47%</b>	<b>100</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 01 : les femmes sont les plus ciblées par l'ANGEM en vue de lutter contre la pauvreté.

Tableau N° 02 : présentation des bénéficiaires par tranche d'âge

variable	nombre	Pourcentage%	cumul
[19-30]	31	31%	31
[31-40]	34	34%	65
[41-50]	32	32%	87
[51-70]	03	03%	100

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 02 : l'âge des bénéficiaires n'est pas une condition d'éligibilité mais les demandes les plus exprimées sont fréquentes pour la tranche de 30 à 50 ans dans la moyenne d'âge de 38 ans.

Tableau N° 03 : présentation des bénéficiaires par situation matrimoniale

variables	nombre	Pourcentage%	cumul
<b>Célibataires</b>	<b>38</b>	<b>38%</b>	<b>38</b>
<b>Mariés</b>	<b>61</b>	<b>61%</b>	<b>99</b>
<b>Divorcés</b>	<b>01</b>	<b>01%</b>	<b>100</b>
<b>veufs</b>	<b>00</b>	<b>00%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 03 : les demandes des PNR/ANGEM sont formulées en grande majorité par les mariés que les célibataires et les divorcés, chose qui peut être expliquée par le caractère de responsabilité des demandeurs et le besoin de faire face aux dépenses supplémentaires que demandent les ménages.

Tableau N° 04 : présentation des bénéficiaires selon le nombre de ménage à charge

<b>variable</b>	<b>nombre</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>cumul</b>
<b>[01-05]</b>	<b>48</b>	<b>48%</b>	<b>48</b>
<b>[06-10]</b>	<b>44</b>	<b>44%</b>	<b>92</b>
<b>[11-15]</b>	<b>08</b>	<b>08%</b>	<b>100</b>
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 04 : les bénéficiaires des PNR/ANGEM ont pour charge des familles nombreuses.

Tableau N° 05 : présentation des bénéficiaires selon le niveau d'instruction

<b>variables</b>	<b>nombre</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>cumul</b>
<b>Analphabète</b>	<b>06</b>	<b>06%</b>	<b>6</b>
<b>Primaire</b>	<b>13</b>	<b>13%</b>	<b>19</b>
<b>Moyen</b>	<b>46</b>	<b>46%</b>	<b>65</b>
<b>Secondaire</b>	<b>31</b>	<b>31%</b>	<b>96</b>
<b>Universitaire</b>	<b>04</b>	<b>04%</b>	<b>100</b>
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 05 : les demandes des PNR/ANGEM formulées par les femmes analphabètes, d'un niveau primaire, secondaire et/ou universitaire sont beaucoup plus importantes que celle des hommes qui sont majoritairement de niveau moyen.

Tableau N° 06 : présentation des bénéficiaires selon l'expérience professionnelle

<b>variables</b>	<b>nombre</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>cumul</b>
<b>[01-10]</b>	<b>49</b>	<b>49%</b>	<b>49</b>
<b>[11-20]</b>	<b>30</b>	<b>30%</b>	<b>79</b>
<b>[21-30]</b>	<b>16</b>	<b>16%</b>	<b>95</b>



<b>[31 et 05 plus]</b>	<b>05</b>	<b>05%</b>	<b>100</b>
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 06: les bénéficiaires ANGEM sont très qualifiés dans leurs métiers et exercent pendant plusieurs années à titre individuel, la particularité de ces bénéficiaires c'est qu'ils tiennent à leur professions et changent pas d'activités ce qui justifie la longue période d'expérience professionnelle dans le même métier, et ce, pour une double raison, d'un coté, ils peuvent pas faire autres choses et de l'autre, ils préfèrent rester dans la même activité vu leur attachement solide a ces métiers comme pour les artisans (vannerie, couture, tissage, broderie, poterie, bijouterie,...) qui représente le patrimoine de la région.

Tableau N° 07 : présentation des bénéficiaires selon le type de logement occupé

<b>variables</b>	<b>nombre</b>	<b>Pourcentage%</b>	<b>cumul</b>
<b>Bidonville</b>	<b>07</b>	<b>07%</b>	<b>07</b>
<b>Logement social</b>	<b>00</b>	<b>00%</b>	<b>07</b>
<b>Locataire</b>	<b>19</b>	<b>19%</b>	<b>26</b>
<b>Habitation des parents</b>	<b>39</b>	<b>39%</b>	<b>65</b>
<b>Logement bien aménagé</b>	<b>31</b>	<b>31%</b>	<b>96</b>
<b>Logement luxe</b>	<b>04</b>	<b>04%</b>	<b>100</b>
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 07: les bénéficiaires s'attachent aux habitations des héritiers même après le mariage, la tranche qui a quitté ces habitations est celle aidé par la CNL pour l'auto-construction d'une maison individuelle.

Tableau N°08 : présentation des bénéficiaires avec ou sans compte bancaire avant l'ANGEM :

<b>Variables</b>	<b>nombre</b>	<b>Pourcentage%</b>	<b>cumul</b>
<b>Compte bancaire</b>	<b>23</b>	<b>23%</b>	<b>23</b>
<b>Compte CCP</b>	<b>28</b>	<b>28%</b>	<b>51</b>
<b>Sans compte</b>	<b>52</b>	<b>52%</b>	<b>103</b>

<b>Total :</b>	<b>103</b>	<b>103%</b>	<b>/</b>
----------------	------------	-------------	----------

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 08: plus de la moitié des ménages ne sont pas bancarisés, le peu des comptes ouverts ont pour finalité des transactions de passage.

Tableau N° 09 : Estimation des bénéficiaires sur le niveau de pauvreté

<b>Variables</b>	<b>nombre</b>	<b>Pourcentage%</b>	<b>cumul</b>
<b>Très pauvre</b>	<b>10</b>	<b>10%</b>	<b>10</b>
<b>Pauvre</b>	<b>13</b>	<b>13%</b>	<b>23</b>
<b>Moyen</b>	<b>74</b>	<b>74%</b>	<b>96</b>
<b>Riche</b>	<b>03</b>	<b>03%</b>	<b>100</b>
<b>Très riche</b>	<b>00</b>	<b>00%</b>	<b>100</b>
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 09: La majorité des bénéficiaires sont de la classe moyenne, ils représentent 74%, et ce, du faite de l'existence des revenus informels mais aussi l'entraide et la solidarité entre les membres de la famille.

Tableau N° 10: Estimation des bénéficiaires sur le niveau du revenu minimum dépensé

<b>Variables</b>	<b>nombre</b>	<b>Pourcentage%</b>	<b>cumul</b>
<b>Moins de 18 000DA</b>	<b>02</b>	<b>02%</b>	<b>02</b>
<b>[18 001-25 000] DA</b>	<b>03</b>	<b>03%</b>	<b>05</b>
<b>[25 001- 40 000] DA</b>	<b>64</b>	<b>64%</b>	<b>69</b>
<b>[40 001-60 000] DA</b>	<b>28</b>	<b>28%</b>	<b>97</b>
<b>Plus de 60 000DA</b>	<b>03</b>	<b>03%</b>	<b>100</b>
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 10: Le revenu global minimum dépensé par la famille des bénéficiaires est de l'ordre de 40 000DA soit, 64% des avis de ces derniers.

Tableau N° 11 : Réponses des bénéficiaires sur la durée de traitement de la demande au niveau de l'ANGEM

Variab les	nombr e	Pourcentag e%	cumu l
Aborda ble	49	49%	49
Courte	03	04%	53
Longue	47	47%	100
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 11: La durée de traitement des demandes ANGEM est longue selon certains bénéficiaires suite à la lenteur de la procédure administrative et la centralisation des PNR au niveau de la direction régionale de Bejaia notamment pour ceux qui ne sont pas en activité et pour ceux qui exercent déjà des petits métiers dans l'informel le délai est relativement abordable.

Tableau N° 12: Répartition des bénéficiaires par type d'activité

Variables	nombr e	Pourcentag e%	cumu l
Agricultu re	02	02%	02
Artisanat	59	59%	61
BTPH	03	03%	64
Transport	21	21%	85
Service	10	10%	95
Autres	05	05%	100
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 12: L'ANGEM finance plusieurs secteurs d'activité et chaque secteur touche à plusieurs métiers mais la quote part la plus représentative c'est l'artisanat.

Tableau N° 13 : Répartition des réponses des bénéficiaires sur le remboursement du PNR

Variables	nombre	Pourcentage%	cumul
Oui	75	75%	75
Non	25	25%	100
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>	<b>/</b>

Source : construction personnelle, résultats de données, enquête aout 2016.

Explication N° 13: Pouvoir rembourser pour les bénéficiaires n'est pas forcément une capacité de remboursement, mais par obligation de faire face à l'engagement contracté par n'importe qu'elle issue.

#### Conclusion

La synthèse des résultats obtenus par notre enquête et qui permettent de dégager l'impact de la microfinance sur la lutte contre la pauvreté à travers le dispositif ANGEM sur un échantillon composé de 100 bénéficiaires de PNR au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou convient de dire que la microfinance, avec tous les produits qu'elle regroupe, ne peut être qu'une solution partielle au problème complexe qui est la pauvreté.

- Vérification des hypothèses

1- L'étude de l'impact de l'ANGEM en matière de lutte contre la pauvreté, n'a fait l'objet que de micro évaluation. Ce qui nous conduit à conclure que la première hypothèse est vérifiée, donc la microfinance procure une autonomie aux bénéficiaires.

2- Cependant, il ne faut surtout pas lui approprier les enjeux qui ne lui sont pas destinés, tels que les politiques sociales, car ces attentes disproportionnées la condamneraient à l'échec, et ce, en confirmons la deuxième hypothèse. A cet effet, nous pouvons attester que cet outil ne peut pas à lui seul éradiquer la pauvreté.

- Recommandations

- Nous préconisons des techniques de financement d'ordre structurel pour absorber le chômage notamment des jeunes telles que la construction des PME/PMI au niveau national ;

- L'étude de l'impact de l'ANGEM n'a fait objet que de la micro évaluation, l'Etat doit prendre en charge le problème de lutte contre la pauvreté et s'intéresser de prêt à l'impact macro économique ;

- Ayant des objectifs différents, l'Etat doit consolider ces efforts pour articuler entre la microfinance qui tend à réaliser la performance financière et la lutte contre la pauvreté qui touche à la performance sociale.

- Liste des abréviations

- ANGEM : Agence Nationale de Gestion des Micro Crédits.

- ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.

- CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.
- ADS : Ancien Dispositif Social.
- PVD : Pays en Voie de Développement.
- OMD : Objectif du millénaire pour le Développement.
- PNR/AMP : prêt non rémunéré / achat matière première.
- BTP : Bâtiment Travaux Publics.
- TPM : Transport Public de Marchandise
- AMP : Achat matière première.
- CNL : Caisse Nationale Logement.

• **Références bibliographie**

- 1- CHRISTINE westercamp, « qu'est ce que la micro finance », Horus développement finance-service d'entraide et de liaison, novembre 2014, page 1.
- 2- Sébastien Boyé, Jeremy Hardenberg, Christine Poursat, « le guide de la micro finance : Micro crédit et épargne pour le développement » Groupe Eyrolles, Paris, 2006. P19.
- 3- Margueritte Robinson, « The micro finance Revolution: sustainable finance for the poor », Banque mondiale, 2001, P. (124-125).
- 4- P. Develtere and huybrechts, « The Impact of Microcredit on the poor in Bangladesh » Alternatives Global, local, Politique 30, 2005, P.165-189.
- 5- RAIMAR Dieckmann, Micro finance: an emerging investment opportunity. Deutsche Bank, December 2007.
- 6- Field, E & Pande, R (2008). Repayment Frequency and Default in Microfinance: Evidence from India", Journal of the European Economic Association, 2008.
- 7- ALYSON Falcucci « la micro finance et son impact sur la pauvreté dans les pays en développement », Mémoire de master1, juin 2012.
- 8- Alberto. Wagner De Reyna « progrès et Développement : recueil de texte », Edition l'Harmattan, 1990, P. 37.
- 9- Quentin wodon, « Marketing contre la pauvreté », éditions de l'Atelier, Paris, 1993, P43-57.
- 10 Makarimi. A, « la construction des secteurs financiers inclusifs : le rôle de politique et stratégie Nationale de micro finance », Unité de micro finance de Fenu 1, juin 2003 page 2.

